

Élections en Seine-Saint-Denis : tentative de vol d'une urne par des jeunes à Noisy-le-Sec

Dimanche, lors du second tour des élections régionales et départementales, un groupe de jeunes a tenté d'interrompre le bon déroulement du scrutin.

Par Sékolène Ginter d'Again

Publié il y a 43 minutes,

Mis à jour il y a 18 minutes



Une urne des élections départementales dans un bureau de vote de Noisy-le-Sec a été brisée par un groupe de jeunes dimanche 27 juin. *plprod / stock.adobe.com*

Grosse frayeur dimanche pour des assesseurs en Seine-Saint-Denis, lors du second tour des élections. À Noisy-le-Sec, un groupe de jeunes a tenté de dérober une urne des élections départementales dans un bureau de vote situé dans un quartier sensible. Au *Figaro*, Jean-Paul Garnier, le directeur de cabinet du maire de Noisy-le-Sec, a déploré un «*événement inhabituel et choquant*».

Les faits se sont déroulés vers 16 heures dimanche. Un groupe de sept à huit jeunes «*turbulents*» est entré par surprise dans un bureau de vote installé dans une école maternelle. Le matin, ils rôdaient déjà aux alentours, selon plusieurs témoins. Déterminés à provoquer les membres du bureau, les jeunes se sont plaints de ne pas savoir qu'il y avait des élections. Ils

auraient également affirmé être *«contre le maire»*, assure Jean-Paul Garnier. *«Ce sont des jeunes qui errent et sont plutôt habitués à faire du chahut. Ils traînent près du spot de stupéfiants. Mais là, ils sont venus défier l'institution»*, ajoute le directeur du cabinet.

Avant de quitter les lieux, un des individus, dissimulé sous un masque et une casquette, s'est emparé de l'une des urnes avant de partir en courant. *«Cela ressemble à un événement improvisé»*, estime Jean-Paul Garnier. Le président du bureau de vote a alors essayé de les rattraper. *«Il s'est cassé un ongle en voulant retenir l'urne»*, relate l'élu. Quelques mètres plus loin, le jeune a laissé tomber l'urne au sol. *«Elle s'est brisée en éclats et les bulletins de vote se sont déversés sur le trottoir»*, poursuit-il.

Heureusement, *«les 107 bulletins de vote tombés dans la rue n'ont pas été détériorés. Ils ont tous été récupérés et recomptés»*, précise la mairie. Le vote a alors été suspendu par le président du bureau pendant près de quarante-cinq minutes. La police s'est rendue sur place et le scrutin a repris sous leur surveillance. Des empreintes ADN ont été relevées et une casquette a été retrouvée sur les lieux du larcin.

«Cette action est certainement liée au trafic de drogue», soupçonne Jean-Paul Garnier, convaincu que la politique du maire *«dérange»*. Ce dernier a déclaré qu'il allait porter plainte. Une enquête a été ouverte, confiée à la sûreté territoriale de Seine-Saint-Denis. En 2020, ce maire PCF a déjà été la cible de tirs de mortiers d'artifice et son scooter avait été vandalisé dans une cité de la ville.